

Recherches sociographiques



Les dissolutions d'union dans les familles recomposées: l'expérience des femmes canadiennes

Hélène Desrosiers, Céline Le Bourdais et Benoît Plante

Volume 36, numéro 1, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056915ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056915ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desrosiers, H., Le Bourdais, C. & Plante, B. (1995). Les dissolutions d'union dans les familles recomposées: l'expérience des femmes canadiennes. *Recherches sociographiques*, 36(1), 47–64. <https://doi.org/10.7202/056915ar>

Résumé de l'article

Des travaux récents révèlent la progression et la diversification croissante des familles recomposées au Canada et leur instabilité de plus en plus marquée. Grâce à l'analyse des transitions, on peut estimer les effets de diverses caractéristiques sur la durée de vie conjugale dans ce type de famille, et mettre ainsi en évidence la fragilité accrue des recompositions familiales survenues depuis les années soixante-dix et l'instabilité plus grande des couples unis par union libre plutôt que par mariage. On découvre à l'inverse que la présence d'enfants d'âge préscolaire au moment de la formation de l'unité familiale et l'arrivée d'un enfant issu du couple réduiraient les risques d'éclatement des familles; le type de recomposition familiale exercerait également un effet sur la durée des unions, celles qui comprennent un père gardien et sa nouvelle conjointe étant nettement plus stables.

LES DISSOLUTIONS D'UNION DANS LES FAMILLES RECOMPOSÉES: L'EXPÉRIENCE DES FEMMES CANADIENNES*

Hélène DESROSIERS
Céline LE BOURDAIS
Benoît LAPLANTE

Des travaux récents révèlent la progression et la diversification croissante des familles recomposées au Canada et leur instabilité de plus en plus marquée. Grâce à l'analyse des transitions, on peut estimer les effets de diverses caractéristiques sur la durée de vie conjugale dans ce type de famille, et mettre ainsi en évidence la fragilité accrue des recompositions familiales survenues depuis les années soixante-dix et l'instabilité plus grande des couples unis par union libre plutôt que par mariage. On découvre à l'inverse que la présence d'enfants d'âge préscolaire au moment de la formation de l'unité familiale et l'arrivée d'un enfant issu du couple réduiraient les risques d'éclatement des familles; le type de recomposition familiale exercerait également un effet sur la durée des unions, celles qui comprennent un père gardien et sa nouvelle conjointe étant nettement plus stables.

Les changements matrimoniaux observés dans l'ensemble des pays occidentaux industrialisés, au cours des deux dernières décennies, ont eu pour effet de transformer radicalement la vie familiale. Au Canada, la montée de la divortialité, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur le divorce en 1968, l'augmentation des

* Une version préliminaire de cet article a été présentée au XXII^e Congrès général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) tenu à Montréal en août 1993. Notre recherche a été rendue possible grâce à l'appui financier de la Fondation canadienne Donner, du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) de l'Université du Québec et du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR-Équipes) du gouvernement du Québec. Les auteurs remercient Nathalie Vachon pour la programmation informatique et la mise en forme des données sur les recompositions familiales.

remises en union qui a suivi et la progression des unions libres ont contribué à accroître la mobilité familiale des individus. Dorénavant, un nombre croissant de parents et d'enfants connaissent successivement plus d'un cadre familial au cours de leur vie; à la famille nucléaire d'origine pourront ainsi succéder un ou plusieurs épisodes, de durée variable, de vie en famille recomposée, c'est-à-dire dans une unité où au moins un enfant habite avec un parent biologique et un beau-parent. À titre d'exemple, plus d'une Canadienne sur six vivra en famille recomposée à un moment ou l'autre de sa vie si les tendances révélées par l'enquête de 1990 sur la famille et les amis se poursuivent (DESROSIERS *et al.*, 1994). L'étude de cette «nouvelle» forme d'organisation familiale revêt donc un intérêt certain.

Compte tenu du caractère relativement récent du phénomène des familles recomposées et du peu de données existantes pour en aborder l'analyse, on connaît assez mal les facteurs qui sont associés à sa dynamique de formation et d'évolution, pourtant en progression marquée¹. Les quelques études, américaines pour la plupart, qui ont tenté d'analyser le phénomène des familles recomposées à partir de grands échantillons l'ont fait principalement sous l'angle des remariages et de l'après-divorce. Bien qu'intéressantes, ces recherches sont d'une utilité relativement limitée pour l'étude des familles recomposées. D'une part, elles incluent dans la même analyse des situations fort différentes, soit des couples sans enfant dont l'un ou les deux partenaires en sont à leur deuxième union légale et des couples dont l'un ou les deux conjoints ont eu un ou des enfants avant cette union. D'autre part, ces recherches négligent de prendre en compte les formes plus anciennes de famille recomposée, formée à la suite du décès d'un des conjoints ou d'une maternité célibataire. Enfin, la majorité d'entre elles ignorent les unités familiales qui se reforment dans le cadre d'unions libres; compte tenu de la montée de celles-ci au Canada (BURCH et MADAN, 1986; DESROSIERS et LE BOURDAIS, 1993; LE BOURDAIS et MARCIL-GRATTON, 1994), on ne saurait les exclure sans passer à côté d'un pan des familles canadiennes.

Pour éviter de telles difficultés, nous avons choisi d'aborder l'étude des dissolutions d'union dans les familles recomposées directement sous l'angle de la cellule familiale, qu'il y ait eu remariage ou non. À partir des données de l'Enquête sur la famille et les amis (cycle 5) réalisée par Statistique Canada en 1990, nous chercherons à cerner les facteurs sociodémographiques associés à l'instabilité conjugale dans ce type de famille. Nous aurons, pour cela, recours à la méthode de «l'analyse des transitions» (*event history analysis*) qui permet d'estimer les effets de différentes caractéristiques des individus sur la durée de leurs épisodes de vie en famille recomposée. Pour les raisons mentionnées plus loin, l'analyse s'appuie uniquement sur l'expérience familiale des femmes.

1. Pour les États-Unis, voir GLICK, 1989; MOORMAN et HERNANDEZ, 1989; pour la France, voir DESPLANQUES, 1993; pour le Canada, voir DESROSIERS et LE BOURDAIS, 1992.

Familles recomposées et instabilité conjugale: bref survol des recherches

Des travaux récents, réalisés à partir de données d'enquêtes, révèlent la progression des familles recomposées au Canada et soulignent le caractère fragile de ce type de famille. Cinq ans après avoir formé une famille recomposée, près d'un couple sur cinq aurait ainsi mis fin à sa relation si les tendances observées en 1990 se poursuivaient; en 1984, cette proportion se chiffrait à 13% (DESROSNIERS *et al.*, 1994). Ces résultats laissent supposer qu'un nombre croissant de parents et d'enfants pourraient être appelés à connaître plus d'une fois au cours de leur vie cette forme d'organisation familiale.

Malgré les enjeux multiples (sociaux, juridiques) qu'elles représentent pour la société, les familles recomposées ont fait, jusqu'à tout récemment, l'objet de peu d'études sociodémographiques en dehors des États-Unis². Les années quatre-vingt ont surtout été marquées par un foisonnement de recherches s'inscrivant dans le champ de la psychosociologie de la famille. Plusieurs d'entre elles se sont intéressées à l'analyse de l'effet des recompositions familiales sur l'ajustement social et la satisfaction conjugale des individus, mais elles n'ont abordé que bien indirectement les conditions susceptibles de conduire à la dissolution de l'unité familiale. Les résultats qui se dégagent de l'ensemble de ces travaux fournissent néanmoins certaines pistes intéressantes de recherche.

La fragilité plus grande des seconds mariages par rapport aux premiers, a déjà été démontrée, et plusieurs hypothèses ont été avancées pour rendre compte de l'écart observé (MARTIN et BUMPASS, 1989). Il est généralement admis que la présence d'un ou plusieurs enfants issus d'une union antérieure contribue à accroître l'instabilité des couples remariés (CHERLIN, 1978; GLICK, 1989; WINEBERG, 1992): la présence de ces enfants serait susceptible de causer des tensions tant chez le parent biologique que chez le beau-parent et constituerait un élément perturbateur dans la nouvelle union (WHITE et BOOTH, 1985; AMBERT, 1986). Le fait que la majorité des membres de la famille recomposée aient déjà une histoire familiale pourrait constituer un terrain propice à l'éclosion de conflits (VISHER et VISHER, 1990), particulièrement en l'absence de modèles institutionnalisés permettant de baliser les modes de fonctionnement dans ce type de famille (CHERLIN, 1978).

Certaines études suggèrent néanmoins que le type de relations qui s'établit entre les membres d'une famille recomposée dépend de l'âge des enfants. WINEBERG (1992) conclut, par exemple, à une absence de lien entre la présence d'enfants d'âge préscolaire au moment du remariage et la stabilité conjugale. À l'inverse, d'autres auteurs observent qu'à l'approche de l'adolescence les relations avec le beau-parent peuvent devenir plus difficiles³ et ainsi miner l'organisation familiale.

2. Pour une exception, voir l'excellent ouvrage collectif *Les recompositions familiales aujourd'hui*, paru en France en 1993 (MEULDERS-KLEIN et THÉRY, 1993).

3. Pour une revue, voir GRANGER *et al.*, 1990.

Le sexe du parent gardien représente sans contredit un facteur clé dans l'étude de la durée de vie des familles recomposées. Selon divers auteurs (FURSTENBERG, 1976; TEACHMAN, 1986; FERRI, 1993), les familles recomposées matricentriques seraient moins stables que celles comprenant un père gardien et sa nouvelle conjointe, c'est-à-dire les familles recomposées par l'ajout d'une belle-mère. L'implication traditionnellement moins forte des hommes auprès des enfants expliquerait, en partie, cette situation (VISHER et VISHER, 1978; FERRI, 1993). Même si on constate généralement que le rôle de beau-père pose moins de difficultés que celui de belle-mère (AMBERT, 1986), les femmes seraient davantage prêtes que les hommes à faire des compromis pour les enfants de leurs conjoints (PASLEY et IHINGER-TALLMAN, 1987).

La complexité de la famille recomposée influencerait aussi la solidité des liens qui se tissent entre les conjoints. Des auteurs, tels que WHITE et BOOTH (1985) et CLINGEMPELL et BRAND (1985), distinguent les familles recomposées simples (comptant uniquement les enfants du père ou de la mère), des familles recomposées complexes (incluant les enfants naturels de chacun des conjoints), et concluent que ces dernières sont plus susceptibles de rencontrer des problèmes conduisant éventuellement à une rupture. La complexité du réseau familial ferait en sorte que les personnes vivant dans ce type de famille auraient moins le temps d'investir dans leur relation de couple et seraient davantage exposées à vivre des conflits avec leurs ex-conjoints ou avec les enfants de leur partenaire (SCHULTZ *et al.*, 1991).

À l'opposé, on constate généralement que la naissance d'un enfant à l'intérieur d'une famille recomposée contribue à accroître la stabilité conjugale (WINEBERG, 1992). L'arrivée d'un enfant renforcerait et solidifierait l'unité familiale en légitimant le rôle de celui ou celle qui était, jusqu'alors, un beau-parent (AMBERT, 1986; ROBERTS et PRICE, 1987). TEACHMAN (1986) observe que le risque de dissolution de l'union serait davantage lié à la présence d'enfants issus d'une union antérieure de l'un ou l'autre des conjoints qu'à la venue d'un nouvel enfant commun.

Le niveau de scolarité, l'âge au remariage ou encore l'année du remariage ressortent également en tant que facteurs associés à la durée des seconds mariages. Certains chercheurs ont ainsi trouvé une relation inverse entre le risque de dissolution des remariages et la scolarité ou encore l'âge au remariage (MARTIN et BUMPASS, 1989). Par ailleurs, les résultats d'autres études laissent croire que les seconds mariages formés après les années 1960 seraient plus sujets à prendre fin rapidement (TEACHMAN, 1986; WINEBERG, 1992). L'analyse qui suit tente de mesurer l'effet de ces diverses caractéristiques sur la durée de vie passée en famille recomposée.

L'enquête de Statistique Canada

Notre analyse repose sur l'exploitation des données rétrospectives de l'Enquête sociale générale sur la famille et les amis (cycle 5) réalisée en 1990 par Statistique

Canada. Comme son nom l'indique, cette enquête est principalement axée sur la famille, les amis des répondants et sur les liens qui les unissent. Près de 13 500 personnes, âgées de 15 ans ou plus en 1990, ont été interviewées.

L'enquête s'est intéressée à l'histoire matrimoniale et parentale des répondants. On dispose de données rétrospectives sur deux types d'unions : les mariages et les unions libres. Pour chacune des unions vécues par les répondants, on connaît l'âge au début et à la fin de l'union, s'il y a lieu; on connaît également la modalité de rupture (séparation, divorce, décès du conjoint), le cas échéant. Pour les unions libres ayant conduit à un mariage, on dispose aussi de l'âge auquel a eu lieu l'événement. L'enquête a de plus recueilli des données sur les enfants — naturels, adoptés, d'un autre lit⁴ — élevés par les répondants. Pour chacun des enfants, on dispose de l'âge du répondant à la naissance de l'enfant⁵ ainsi qu'au moment de son départ définitif du foyer parental, s'il y a lieu. Cet ensemble de données rétrospectives permet de reconstituer les épisodes vécus en famille recomposée par les répondants. Pour chacun de ceux-ci, on connaît ainsi le nombre d'épisodes passés dans ce type de famille, les modalités d'entrée dans chacun d'entre eux, leur durée ainsi que leur issue⁶.

Notre propre étude est basée uniquement sur l'histoire matrimoniale et parentale des répondantes. Le choix de ne retenir que les femmes tient principalement au fait que la grande majorité des familles faisant l'objet de l'étude sont recomposées autour de la mère. On le comprend aisément puisque depuis les années 1970, la garde est confiée à la mère dans environ huit cas sur dix à la suite d'une séparation ou un divorce (RICHARDSON, 1987). Les répondantes âgées de plus de 65 ans ont, par ailleurs, été exclues de l'analyse afin d'éviter les biais relatifs à la qualité des déclarations, en particulier ceux attribuables aux troubles de mémoire ou aux problèmes de sélectivité résultant de la mortalité différentielle.

Seuls les premiers épisodes de vie en famille recomposée, qui représentent la grande majorité (environ 90%) des expériences vécues dans ce type de famille, ont été retenus. Cette façon de procéder, qui distingue les événements selon le rang, est la plus répandue dans la recherche portant sur l'étude des unions. Elle repose sur l'idée que l'expérience passée a sans doute un effet sur les comportements subséquents; dans cette optique, il est préférable de supposer que le processus régissant une première phase de recomposition familiale est différent de celui lié aux phases vécues ultérieurement.

4. Enfant d'un conjoint né dans une union antérieure.

5. On ne dispose malheureusement pas de l'âge des répondants à l'arrivée des enfants adoptés ou d'un autre lit dans leur foyer; une stratégie d'allocation des dates d'arrivée a dû être développée. Pour plus de détails, voir DESROSIERS *et al.* (1994).

6. Pour une présentation détaillée de la méthodologie utilisée pour la constitution des épisodes familiaux, voir DESROSIERS *et al.* (1994).

Par famille recomposée, nous entendons tout ménage à l'intérieur duquel au moins un des partenaires — mariés ou cohabitants — est le beau-parent d'un des enfants présents. Chaque unité familiale peut ainsi regrouper les enfants nés en dehors du cadre de cette union, de l'un ou de l'autre des conjoints ou issus des deux conjoints. En outre, chacun des conjoints peut avoir joint le foyer recomposé sans avoir connu d'union auparavant, à la suite d'une rupture d'union (libre ou légale), ou encore par veuvage⁷.

Englobant toutes les modalités susceptibles de conduire à la formation d'une unité résidentielle dans laquelle au moins un des enfants vit avec un parent naturel et un beau-parent, la définition adoptée est donc beaucoup plus large que celle utilisée dans les études menées sur l'après-divorce. Elle permet de prendre en compte la multiplicité des parcours qui conduisent à une phase de vie en famille recomposée. Fondée sur la résidence de l'enfant avec le parent gardien et son conjoint, notre définition n'autorise cependant pas l'identification de l'ensemble du réseau de relations entourant la formation du foyer recomposé, dans les situations de garde partagée notamment⁸. L'enquête ne fournit, en effet, aucune information sur les ex-conjoints des répondantes et sur les modalités de prise en charge des enfants, contribuant ainsi à rendre invisible un des pans de la vie des familles recomposées, celui de l'«autre maison» que les enfants peuvent visiter plus ou moins régulièrement.

Soulignons, par ailleurs, qu'un épisode de recomposition familiale est susceptible de prendre fin de deux façons: soit par le départ du dernier enfant non issu du couple, soit par la rupture, volontaire ou non, de l'union. Dans le premier cas, la famille pourra, soit être associée par analogie à une famille biparentale «intacte», soit se transformer en couple sans enfant. Dans la seconde situation, l'unité résidentielle pourra revêtir différentes formes, selon les arrangements adoptés en matière de garde des enfants et la présence ou non d'un nouveau conjoint.

Enfin, un des buts de l'analyse étant d'estimer l'impact de l'arrivée d'un enfant issu du couple sur la stabilité conjugale (WINEBERG, 1992), l'étude ne retient que les femmes ayant vécu une phase de recomposition familiale avant l'âge de 40 ans ($n = 481$)⁹.

7. On notera que les unités familiales formées par les femmes ayant donné naissance à un enfant hors union n'ont pas été comptées comme recompositions familiales lorsque l'union est survenue dans les six mois suivant la naissance; dans un tel cas, nous avons supposé que les femmes avaient formé une union avec le père de l'enfant (DESROSIERS et LE BOURDAIS, 1992).

8. Tel que mentionné précédemment, les seules informations disponibles sont la date d'arrivée de l'enfant dans le ménage de la répondante et la date de son départ définitif. Nous sommes donc forcés de supposer que les enfants résident avec la répondante tant qu'ils n'ont pas quitté définitivement son foyer, peu importe la fraction de temps qu'ils y passent.

9. Parmi l'ensemble des répondantes âgées de 65 ans ou moins qui ont été interrogées et pour lesquelles on dispose de toutes les données sur l'histoire familiale, 73 femmes (13,2%) ont été exclues de l'analyse parce qu'elles ont vécu leur première expérience en famille recomposée à 40 ans ou après.

Portrait des premiers épisodes en famille recomposée

Le tableau 1 brosse un portrait des premiers épisodes de recomposition familiale vécus par les femmes, en fonction de diverses variables. Certaines de celles-ci caractérisent le noyau familial au début de l'épisode considéré; tel est le cas, par exemple, du groupe d'âge des répondantes à l'entrée en famille recomposée, du type de famille (c'est-à-dire comptant une belle-mère, un beau-père ou deux beaux-parents), ou encore du groupe d'âge des enfants au moment de la formation du foyer recomposé. D'autres variables représentent des caractéristiques susceptibles de varier au cours de la période d'observation, par exemple la naissance ou l'adoption d'un enfant, la période sociohistorique pendant laquelle a été vécu l'épisode, ou encore le type d'union. Enfin, à défaut de données disponibles sur le revenu, le niveau de scolarité à l'enquête est retenu comme indicateur socio-économique¹⁰.

Le tableau 1 montre que, dans l'ensemble, près d'une femme sur deux a connu sa première expérience de recomposition familiale dans la décennie 1980. Six répondantes sur dix cohabitaient sans être mariées au moment de la formation du foyer; de ce nombre, la moitié environ ont épousé leur conjoint de fait. Les répondantes étaient en moyenne âgées de 26,7 ans lorsqu'elles ont connu cette première expérience familiale, et le plus jeune enfant avait un âge moyen de 5,0 ans. Enfin, une proportion relativement élevée de répondantes (près d'une sur deux) ont eu un enfant avec leur partenaire au cours de l'épisode familial considéré.

La structure des familles recomposées présentée au tableau 1 reflète largement les arrangements adoptés en matière de garde des enfants qui, malgré certains changements récents, revient dans la majorité des cas à la mère (RICHARDSON, 1987; CROSSBIE-BURNETT *et al.*, 1988). Parmi les femmes ayant déjà vécu en famille recomposée avant l'âge de 40 ans, 76% vivaient avec leurs enfants naturels seulement, 16% vivaient avec les enfants de leurs conjoints seulement, tandis que 8% élevaient à la fois leurs propres enfants et ceux de leur conjoint. Fait intéressant à souligner, très peu de familles (moins de 3%)¹¹ regroupaient trois types d'enfants, c'est-à-dire les enfants de chacun des conjoints nés d'une union antérieure en plus d'enfants issus de l'union.

10. D'autres facteurs, comme la durée du premier mariage (TEACHMAN, 1986), par exemple, sont certes susceptibles d'avoir une incidence sur la stabilité conjugale des couples déjà mariés; dans le cadre de ce travail, nous avons toutefois préféré inclure l'ensemble des répondantes vivant en famille recomposée, peu importe qu'elles aient ou non été mariées. Nous aurions pu, par ailleurs, intégrer à nos analyses le statut marital des répondantes au moment de la formation du foyer recomposé (célibataire, séparée / divorcée ou veuve) plutôt que le type de famille, au sens où nous l'avons défini; nos analyses préliminaires ont toutefois montré que cette variable n'exerce pas d'effet significatif sur la durée des unions, une fois l'ensemble des caractéristiques retenues incluses dans l'équation.

11. Soit 34% des 38 familles recomposées comptant à la fois un beau-père et une belle-mère.

Parmi les expériences de reconstitution familiale terminées au moment de l'enquête, plus de cinq sur dix ont pris fin à la suite du départ des enfants, et plus de quatre sur dix à la suite d'une rupture d'union. Seulement 3% des familles ont été rompues en raison du décès du conjoint.

TABLEAU 1

Caractéristiques des premiers épisodes en famille recomposée vécus par les répondantes selon le type d'unité familiale, Canada, 1990

Carctéristique	Type d'unité familiale			
	Beau-père	Belle-mère	Beau-père et belle-mère	Ensemble des types
Période d'entrée en famille recomposée:				
– Avant 1969	21	20	12	20
– 1969-1979	33	31	48	34
– 1980-1990	46	49	40	46
	100	100	100	100
Type d'union:				
– Mariage	43	38	24	41
– Union libre	32	32	37	32
– Union libre suivie de mariage	25	30	39	27
	100	100	100	100
Groupe d'âge à l'entrée en famille recomposée:				
– Moins de 25 ans	47	46	36	46
– 25-29 ans	21	28	24	22
– 30-39 ans	32	26	40	32
	100	100	100	100
– Âge moyen	26,8	25,7	27,9	26,7
Niveau de scolarité atteint à l'enquête ^a :				
– Moins de 12 ans	47	33	40	45
– 12-13 ans	17	10	22	16
– Postsecondaire	27	33	26	28
– Universitaire	9	24	12	11
	100	100	100	100
Présence, au début de l'épisode, d'au moins un enfant âgé de ^b :				
– Moins de 5 ans	63	38	63	59
– 5-11 ans	47	66	78	53
– 12 ans et plus	20	30	54	24
– Âge moyen	4,8	6,2	4,3	5,0
Répondantes ayant donné naissance à un enfant ou en ayant adopté un dans le cadre de l'union (%):	49	50	34	48

Carctéristique	Type d'unité familiale			
	Beau-père	Belle-mère	Beau-père et belle-mère	Ensemble des types
Issue de la famille ^c :				
- Rupture volontaire	48	17	59	44
- Décès	3	1	2	3
- Départ des enfants ^d	49	82	39	53
	100	100	100	100
Toutes les N	364	79	38	481
caractéristiques %	76	16	8	100

SOURCE : Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5) : La famille et les amis, 1990.

- a. Exclut trois cas pour lesquels l'information est manquante : deux répondantes dans la catégorie beau-père et une répondante dans la catégorie belle-mère.
- b. Catégories non exclusives; les répondantes peuvent donc se retrouver dans plus d'une catégorie.
- c. Pourcentages basés sur l'ensemble des expériences terminées seulement (n = 298).
- d. Départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple. La famille devient alors soit, par analogie, une famille biparentale «intacte», c'est-à-dire une famille dont tous les enfants résidents sont nés ou ont été adoptés dans le cadre de l'union en cours, soit un couple sans enfant.

L'analyse des transitions

L'étude des facteurs associés aux ruptures d'union — de droit ou de fait — dans les familles recomposées repose sur la méthode de l'analyse des transitions (ALLISON, 1984), qui combine l'approche de la table d'extinction et celle de la régression. Techniquement, la variable dépendante est le risque instantané de sortir de famille recomposée par séparation ou par divorce. À l'intérieur d'un intervalle donné, ce risque est défini comme le quotient du nombre de femmes dont la vie en famille recomposée se termine de l'une ou l'autre façon au cours de cet intervalle sur le nombre de femmes vivant encore dans ce type d'unité familiale au cours de l'intervalle, c'est-à-dire l'ensemble des femmes qui n'ont pas encore connu l'événement et qui sont toujours sous observation. Le risque ainsi défini est donc une proportion. Les expressions «risque, risque instantané, quotient instantané et taux de transition» sont synonymes et désignent toutes la variable dépendante des équations de régression.

Comme nous nous intéressons aux épisodes de vie en famille recomposée se terminant par une rupture volontaire d'union — séparation ou divorce —, ne sont comptées au numérateur que les femmes dont la vie en famille recomposée prend fin de cette manière. En conséquence, les femmes dont l'épisode familial se termine autrement que par une rupture d'union (par exemple, par le décès du conjoint ou par le départ de tous les enfants non issus du couple) sont comptées au dénominateur tant que leur épisode de vie en famille recomposée dure. Ainsi, le groupe à risque diminue au fur et à mesure que les séparations ou les divorces surviennent ou que

l'observation est interrompue (par exemple, les femmes qui ne vivaient plus en famille recomposée au temps t , lorsqu'il s'agit de calculer la probabilité de vivre une rupture d'union au temps $t + 1$).

Notons que les types de sortie de familles recomposées sont en fait des risques concurrents puisque lorsqu'un épisode de recomposition familiale prend fin à la suite du décès du conjoint, tout risque de quitter ce statut familial par rupture volontaire d'union se trouve alors réduit à néant. En principe, nous devrions tenir compte de ce fait dans les modèles eux-mêmes car les processus régissant les événements concurrents sont rarement indépendants. À l'heure actuelle, la seule façon de réduire l'effet de l'hypothèse d'indépendance sur la validité des analyses et des estimés est d'intégrer aux équations des variables indépendantes dont on présume qu'elles sont communes aux différents processus. Dans le tableau 2, l'âge des enfants au moment de la formation du foyer, par exemple, est une caractéristique que l'on suppose associée à la fois au départ des enfants et à la rupture volontaire de l'union (SMITH *et al.*, 1991).

Pour calculer les effets de différentes variables indépendantes sur le risque de séparation des couples, nous utilisons la régression semi-paramétrique à risques proportionnels, aussi appelée modèle Cox, estimée par la méthode dite de la vraisemblance partielle (Cox, 1972). Dans ce modèle, le risque de mettre fin à la vie en famille recomposée auquel est soumise une femme à chaque moment est décomposé en deux parties. La première partie est le quotient instantané de base calculé selon le principe décrit plus haut. Le modèle choisi n'impose pas de distribution particulière à ce quotient; en d'autres mots, celui-ci évolue au cours du temps de manière autonome et la forme de cette évolution n'est pas précisée. La seconde partie est formée de l'ensemble des effets par lesquels les différentes variables indépendantes modifient le quotient instantané de base, chaque variable indépendante pouvant augmenter ou diminuer ce risque.

Dans de tels modèles, une variable qui augmente le risque de mettre fin à la famille recomposée multiplie le taux de transition de base par une quantité supérieure à 1; une variable qui diminue le risque multiplie ce taux par une quantité inférieure à 1 ou, ce qui revient au même, divise le taux par une quantité supérieure à 1. Ainsi, si le fait de se marier au temps t diminue le risque de dissolution de la famille, le coefficient associé à cette variable sera un nombre inférieur à 1, par exemple 0,30, et on dira que, toutes choses égales par ailleurs, le mariage diminue de 70% le risque de rupture d'union (voir le modèle 3 du tableau 2). On pourra aussi bien dire que le mariage divise ce risque par 3,3 ($1 / 0,30$). L'effet des variables indépendantes dont la valeur, pour une femme, peut varier en cours d'épisode s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne change pas dans le temps. Ainsi, une femme qui épouse son conjoint après avoir cohabité avec lui un certain temps est soumise au risque des femmes qui vivent en union libre jusqu'au moment de leur mariage et elle subit le risque de dissolution plus faible des femmes mariées à partir de ce moment.

La prise en compte d'une telle variable dans le modèle permet alors d'estimer pour une femme les risques de vivre une rupture d'union, à partir du moment où le mariage survient, comparativement aux femmes qui, à ce moment, présentent les mêmes caractéristiques mais ne sont toujours pas mariées. Soulignons que les résultats sont rapportés au tableau 2 sous leur forme multiplicative¹². Les caractéristiques retenues sont entrées dans le modèle sous forme dichotomique ou polydichotomique et les rapports de risque des catégories définies s'interprètent en fonction de la catégorie de référence (omise de l'équation) spécifiée entre parenthèses au tableau 2.

*Facteurs associés aux dissolutions d'union
dans les familles recomposées canadiennes*

Le tableau 2 présente les estimés des effets des différentes variables indépendantes retenues dans l'analyse. Ces estimés mesurent l'effet des diverses caractéristiques sociodémographiques sur le risque instantané des répondantes de quitter la vie en famille recomposée par rupture d'union.

On constatera d'abord, sans grande surprise, l'effet de la période pendant laquelle s'est écoulé l'épisode de vie en famille recomposée sur les risques de dissolution d'unions: les femmes traversant une première phase de recomposition familiale avant les années 1970 sont toujours nettement moins sujettes à vivre une séparation que leurs consœurs qui ont connu l'expérience plus tardivement, et cela peu importe le modèle envisagé. Comparativement aux femmes appartenant à une famille recomposée pendant les années 1970, les premières ont entre 73 % (modèle 6) et 81 % (modèle 2) moins de chances de voir leur union prendre fin par rupture; à l'inverse, une fois considérés le type de famille et l'âge des femmes à l'entrée dans l'épisode, les répondantes expérimentant cette forme de vie familiale dans la décennie 1980 seraient environ une fois et demie plus susceptibles de conclure une séparation (modèle 2).

L'âge des femmes au début de l'épisode de recomposition familiale ne semble pas affecter significativement la durée des unions. Le type d'organisation familiale, par contre, joue un rôle déterminant. Ainsi, les femmes vivant dans les familles patricentriques, c'est-à-dire recomposées par l'ajout d'une belle-mère, affichent un risque significativement moindre de connaître une rupture d'union que leurs consœurs vivant dans d'autres types de configurations familiales; peu importe le modèle considéré, les premières présentent un risque trois fois plus faible de voir leur union se terminer de la sorte. Par contre, contrairement aux attentes, les familles recomposées «complexes», c'est-à-dire celles comptant deux beaux-parents, ne se

12. Il est utile de savoir cependant que, pour des raisons pratiques, le modèle obtenu à l'aide de la procédure Cox est estimé sous la forme additive que l'on obtient à partir des logarithmes naturels des membres de l'équation et que les coefficients peuvent être aussi présentés sous cette forme.

TABLEAU 2

Rapports de risque^a du modèle semi-paramétrique (Cox) pour estimer l'effet des variables sociodémographiques sur les ruptures d'union chez les femmes vivant en famille recomposée (n = 476)^b

Variable ^c	Catégorie	Modèle					
		1	2	3	4	5	6
Période vécue en famille recomposée (1969-1979) ^d	Avant 1969	0,20*	0,19*	0,24*	0,25*	0,25*	0,27*
	1980-1990	1,51*	1,47*	1,19	1,17	1,13	1,13
Groupe d'âge à l'entrée en famille recomposée (25-29 ans)	Moins de 25 ans	1,07	1,03	1,15	1,28	1,39	1,52
	30-39 ans	0,97	0,97	0,98	1,02	0,96	1,01
Type de famille (beau-père)	Belle-mère		0,34*	0,34*	0,31*	0,31*	0,26*
	Beau-père et belle-mère		0,73	0,63	0,76	0,72	0,70
Type d'union (union libre) ^e	Mariage			0,30*	0,30*	0,31*	0,28*
Présence, au début de l'épisode, d'au moins un enfant dans le groupe d'âge (5-11 ans)	Moins de 5 ans				0,59*	0,62*	0,63*
	12 ans et plus				0,61	0,61	0,63
Naissance ou adoption d'un enfant en cours d'union (non) ^f	Oui					0,58*	0,63*
Niveau de scolarité atteint à l'enquête (12-13 ans)	Moins de 12 ans						1,97*
	Postsecondaire						2,31*
	Universitaire						3,66*

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5) : La famille et les amis, 1990.

- L'astérisque « * » indique que les rapports de risque sont différents de 1 au seuil de 0,05.
- L'analyse exclut cinq répondantes pour lesquelles l'information sur le niveau de scolarité atteint à l'enquête ou sur l'âge à l'entrée en famille recomposée est manquante.
- La modalité de référence de chaque variable nominale est inscrite entre parenthèses.
- Cette variable nous permet d'estimer l'importance du contexte sociohistorique sur le risque de dissolution des familles recomposées. Comme l'épisode de vie en famille recomposée d'une femme peut couvrir plus d'une période (par exemple, une femme peut avoir vécu en famille recomposée de 1967 à 1975), la valeur de cette variable, pour chaque femme, peut varier au cours du temps en fonction du moment du début et de la fin de l'épisode de vie en famille recomposée et des bornes que nous avons données aux périodes sociohistoriques.
- Variable indépendante dont la valeur peut varier au cours du temps. Elle prend la valeur 0 pendant la partie d'un épisode au cours de laquelle la femme vit en union libre et la valeur 1 durant celle au cours de laquelle elle est mariée. La valeur ne change pas si l'état matrimonial de la femme est le même durant tout l'épisode de vie en famille recomposée. Sur l'interprétation des coefficients de telles variables, voir notre section sur la méthode.
- Variable indépendante dont la valeur peut varier au cours du temps. Elle prend la valeur 0 pendant la partie d'un épisode qui précède la naissance ou l'adoption d'un enfant et la valeur 1 durant celle qui suit cette naissance ou cette adoption. La valeur ne change pas et demeure 0 durant tout l'épisode s'il n'y a ni naissance ni adoption au cours de cet épisode. Sur l'interprétation des coefficients de telles variables, voir notre section sur la méthode.

distingueraient pas de manière significative de celles formées autour de la mère seulement¹³.

Le type d'union exerce aussi un effet très marqué sur le destin des couples. Ainsi, les femmes qui optent pour le mariage ont à peine 30% de la probabilité conditionnelle des cohabitantes de vivre une rupture d'union. De plus, l'inclusion du type d'union dans l'équation (modèle 3) a pour effet de modifier sensiblement l'effet de la période historique sur les risques d'éclatement des familles. Tel qu'on peut le voir au troisième modèle, une fois pris en compte le type d'union, les femmes vivant en famille recomposée dans les années 1980 ne seraient pas plus sujettes à voir leur union se rompre que celles ayant connu l'expérience durant les années 1969-1979. Le type d'union jouerait ainsi le rôle de variable intermédiaire entre la période historique et le risque de rupture; l'effet de période, noté antérieurement pour la décennie 1980, tiendrait alors davantage aux modifications observées en matière de pratiques conjugales, plus particulièrement à la progression des unions libres auxquelles est associé un risque plus élevé de rupture d'union. Comme les familles recomposées québécoises unissent nettement plus souvent qu'ailleurs au Canada des conjoints de fait (DESROSIERS *et al.*, 1993), elles risquent donc de se terminer plus fréquemment par une dissolution d'union.

Les deux modèles suivants (modèles 4 et 5) cherchent à estimer l'incidence des responsabilités parentales sur la propension des couples à se séparer. On y constate d'abord que la présence d'un enfant d'âge préscolaire au moment de la formation du foyer est associée à une probabilité conditionnelle moindre de rupture d'union; face aux couples élevant des enfants plus âgés, les conjoints ayant charge d'un enfant de moins de 5 ans sont environ 40% moins susceptibles de vivre une séparation. Contrairement aux attentes, la présence d'au moins un adolescent (enfant âgé de 12 ans ou plus) au moment de la formation du foyer ne semble pas associée à un risque plus élevé de rupture d'union (voir les modèles 4 à 6).

L'avant-dernier modèle vise ensuite à estimer l'effet de l'arrivée d'un enfant issu du couple sur les risques de dissolution des familles recomposées. On y découvre que les partenaires ayant un enfant ensemble seraient 40% moins sujets à se séparer. Ce résultat confirme largement celui d'une étude récente réalisée par WINEBERG (1992), selon laquelle la naissance ou l'adoption d'un enfant en cours d'union aurait un effet «protecteur» sur la stabilité des unions.

Enfin, le dernier modèle cherche à évaluer la répercussion du statut socio-économique, mesuré imparfaitement à l'aide du niveau de scolarité atteint par la répondante au moment de l'enquête, sur l'instabilité conjugale. La relation entre ces deux variables paraît plus ou moins nette. Ainsi, comparativement à leurs consœurs détenant un niveau d'études secondaires, les femmes ayant poursuivi des études postsecondaires sont près de deux fois et demie plus sujettes à connaître

13. Les effectifs des familles recomposées «complexes» sont cependant très faibles.

une séparation, tandis que celles ayant entrepris des études universitaires auraient environ trois fois et demie plus de chances d'expérimenter une rupture. Par rapport au groupe de référence (12-13 ans de scolarité), les femmes détenant un faible capital scolaire (moins de 11 ans) présentent aussi un risque accru (deux fois plus élevé) de vivre une séparation.

*
* *

Avec la montée des ruptures volontaires d'union et la généralisation des modes d'accès plus informels à la conjugalité, le nombre de familles recomposées a augmenté de façon marquée au Canada au cours des années quatre-vingt. Celles-ci sont désormais de plus en plus précaires; une portion importante d'entre elles se termineront par une rupture d'union (DESROSIERS et LE BOURDAIS, 1992), marquant bien souvent le début d'une nouvelle phase de monoparentalité, avec les conséquences sociales et économiques que comporte cette situation.

Notre analyse a permis de cerner quelques-uns des facteurs associés aux dissolutions d'union dans les familles recomposées. Hormis l'effet de la structure familiale, il est assez intéressant de constater que plusieurs des caractéristiques liées à une plus grande instabilité conjugale dans ce type de famille sont sensiblement les mêmes que celles observées dans les premières unions. Des recherches récentes indiquent en effet le caractère plus instable des unions libres par rapport aux mariages (BURCH et MADAN, 1986; DESROSIERS et LE BOURDAIS, 1993), et la fragilité accrue des mariages contractés à partir des années soixante-dix (TEACHMAN, 1986; DESROSIERS et LE BOURDAIS, 1991). Notre analyse ne supporte donc que partiellement la conclusion de TEACHMAN (1986) à l'effet que les facteurs sociodémographiques à l'origine des ruptures de premiers mariages sont différents de ceux associés à la dissolution des remariages; elle suggérerait plutôt l'existence d'une certaine permanence dans les finalités de vie et les stratégies des conjoints, peu importe le rang de l'union considérée. On rappellera toutefois que les épisodes de recombinaison familiale sur lesquels repose notre analyse englobent, outre les remariages, les secondes unions libres; ils incluent également les femmes (avec ou sans enfant) vivant une première union dans le cadre d'un foyer recomposé.

L'âge précoce à l'entrée en union, reconnu comme un facteur de risque majeur de rupture des premiers mariages, ne ressort pas comme un facteur prédictif dans le cas des familles recomposées; cela tient peut-être au fait que notre étude mêle des unions de rang 1 et 2. Toutefois, une analyse séparée montre que les femmes formant un foyer recomposé avant l'âge de 20 ans seraient significativement plus sujettes à voir leur union se rompre que leurs consœurs ayant vécu l'expérience dans la vingtaine (données non présentées ici). Dans la majorité des cas, ces femmes sont des mères «célibataires» qui étaient très jeunes lorsqu'elles ont donné naissance à un enfant hors union. Ce dernier résultat renforcerait l'interprétation avancée dans divers travaux, à savoir que certaines des caractéristiques associées à une naissance

ou un premier mariage précoces (par exemple, traits particuliers de personnalité, faible capital scolaire, professionnel et économique) peuvent continuer de jouer un rôle à travers les unions successives des femmes (MORGAN et RINDFUSS, 1985; MARTIN et BUMPASS, 1989). Nos données ne nous permettent malheureusement pas de tester plus avant cette hypothèse.

Les responsabilités parentales assumées ne sont par ailleurs pas sans lien, on l'a vu, avec la propension des femmes à vivre une séparation ou un divorce. Ainsi, la présence d'enfants d'âge préscolaire au moment de la formation de l'unité familiale contribue fortement à réduire le risque de voir l'union se rompre. À cet égard, KNAUB *et al.* (1984) notent que les jeunes enfants seraient plus conciliants envers leur nouveau parent. Les couples ayant des enfants en bas âge peuvent aussi être plus réticents à se séparer comme le démontrent divers travaux (WINEBERG, 1992). Dans la même veine, l'arrivée d'un enfant issu du couple serait aussi associée à un risque moindre de rupture d'union. Il demeure néanmoins difficile d'établir un lien de cause à effet entre ces deux variables. Par exemple, on peut penser que les couples les mieux « assortis » à l'origine seront plus nombreux à concevoir ou adopter un enfant ensemble, la décision d'élargir la famille étant alors le fruit d'une relation satisfaisante (WAITE *et al.*, 1985). L'arrivée d'un enfant peut aussi rendre les couples plus tolérants devant les difficultés rencontrées en raison des coûts économiques et sociaux (par exemple, diminution des contacts avec l'enfant pour le parent non gardien) souvent liés à la séparation. Des études de nature qualitative devront être menées pour en arriver à une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels la naissance d'un enfant dans les familles recomposées contribue à y réduire le risque d'instabilité conjugale.

Au-delà des caractéristiques typiquement démographiques, la propension des femmes vivant en famille recomposée à connaître une séparation paraît aussi étroitement liée au niveau de scolarité atteint. Nos résultats appuient partiellement ceux obtenus par MARTIN et BUMPASS (1989), un faible niveau de scolarité (moins de 12 ans) étant associé à une probabilité accrue de voir l'union prendre fin rapidement. À la lumière de notre analyse, les femmes mieux dotées sur le plan scolaire seraient cependant encore plus sujettes à vivre cette expérience. On notera toutefois que la scolarité n'a été évaluée qu'au moment de l'enquête de sorte qu'il demeure hasardeux de dégager une conclusion sûre quant à l'effet de cette variable sur l'histoire familiale. Certaines répondantes ont pu, par exemple, retourner aux études après avoir rompu avec leur conjoint, en particulier celles des générations plus jeunes.

Plus que toute autre caractéristique retenue, le type de famille recomposée fournit des indices sur le cheminement familial antérieur des conjoints. Cette variable, on l'a vu, joue un rôle déterminant au niveau de la durée des expériences de vie en famille recomposée. À l'instar de nombreuses recherches menées dans le domaine de la psychosociologie de la famille, l'analyse révèle que les familles où les femmes prennent en charge les enfants de leurs conjoints seraient beaucoup plus stables que celles organisées autour de la mère. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour

expliquer ce fait, entre autres le profil particulier des familles où les hommes ont la garde de leurs enfants et le rôle fort différent qu'y jouent les femmes (AMBERT, 1986; PASLEY et IHINGER-TALLMAN, 1987). À cet égard, diverses études indiquent, par exemple, que les familles recomposées autour du père bénéficient d'un niveau socio-économique plus élevé que celles qui se forment autour de la mère (AMBERT, 1986; FERRI, 1993). Les femmes qui cohabitent avec les enfants de leur conjoint, bien que plus fréquemment «beau-parent à distance» (LE GALL, 1992), joueraient également un rôle actif dans la prise en charge des enfants (AMBERT, 1986). Le type de relation qui s'établit entre les parents biologiques (c'est-à-dire les ex-conjoints) (VISHER et VISHER, 1990), ou encore les arrangements adoptés en matière de garde, différents selon le sexe du parent gardien (FURSTENBERG *et al.*, 1983; AMBERT, 1986; LE GALL, 1992), peuvent aussi influencer la dynamique familiale (GRANGER *et al.*, 1990). Centrée sur l'unité résidentielle ou le ménage, l'Enquête sociale générale sur la famille et les amis ne fournit toutefois aucune information sur les modalités de garde adoptées par suite d'une séparation ou d'un divorce de sorte que d'autres études devront être menées afin de mieux saisir la dynamique qui se profile derrière ce type de famille, tel que nous l'avons défini.

À cet égard, l'analyse n'a pu révéler de relation significative entre la complexité de la famille recomposée et la propension des femmes à vivre une rupture d'union. Cet ensemble de résultats laisse croire qu'au-delà de la complexité de l'unité résidentielle, divers facteurs propres au réseau de parenté demanderaient à être pris en compte si l'on désire mieux comprendre comment se fait l'ajustement à la vie en famille recomposée. En effet, au-delà de l'identification d'un noyau familial centré sur la résidence, toute analyse des familles recomposées nécessite que soit examiné le réseau familial dans son fonctionnement, plus particulièrement en regard de la prise en charge des enfants.

L'Enquête nationale longitudinale sur les enfants qui sera entreprise au Canada en 1994 permettra vraisemblablement de tester plus avant certaines des interprétations suggérées par notre analyse. Cette enquête recueillera d'abord de manière rétrospective, pour chacun des 25 000 enfants ciblés, l'histoire conjugale de leurs parents (et beaux-parents, s'il y a lieu) à partir du moment de leur naissance, en précisant les modalités de garde adoptées depuis lors. Par la suite, elle tiendra à jour ces informations en suivant aux deux ans, pour une période minimale de dix ans, l'échantillon sélectionné d'enfants. Ce faisant, cette enquête devrait permettre de contextualiser les résultats des recherches antérieures et de brosser un portrait plus nuancé de la dynamique des recompositions familiales.

Hélène DESROSIERS

INRS - Urbanisation.

Céline LE BOURDAIS

INRS - Urbanisation.

Benoît LAPLANTE

INRS - Culture et société.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLISON, Paul D., *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Event Data*, Beverly Hills, Sage Publications, 1984.
- AMBERT, Anne-Marie, «Being a stepparent: Live-in and visiting stepchildren», *Journal of Marriage and the Family*, 48: 795-804.
- BOOTH, Alan et John N. EDWARDS, «Starting over. Why remarriages are more unstable», *Journal of Family Issues*, 13, 2: 179-194.
- BURCH, Thomas et Ashok K. MADAN, *Formation et rupture d'unions. Résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada. (Cat. 99-963.)
- CHERLIN, Andrew, «Remarriage as an incomplete institution», *American Journal of Sociology*, 84, 3: 1978 634-650.
- CLINGEMPELL, W. Glenn et Eulalee BRAND, «Quasi-kin relationships, structural complexity, and marital quality in stepfamilies: a replication, extension, and clinical implications», *Family Relations*, 34: 401-409.
- COX, D. R., «Regression models and life-tables (with discussion)», *Journal of the Royal Statistical Society B*, 34: 187-220.
- CROSSBIE-BURNETT, Margaret, Ada SKYLES et Jane BECKER-HAVEN, «Exploring stepfamilies from a feminist perspective», dans: Sanford M. DORNBUSCH et Myra H. STROBER (dirs), *Feminism, Children and the New Families*, New York, The Guilford Press, 297-326.
- DESPLANQUES, Guy, «Les familles recomposées en 1990», dans: M.-T. MEULDERS-KLEIN et Irène THÉRY (dirs), *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan, 81-96.
- DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS, «Les unions libres chez les femmes canadiennes: étude des processus de formation et de dissolution», dans: D. CORDELL, Danielle GAUVREAU, Raymond GERVAIS et Céline LE BOURDAIS (dirs), *Population, reproduction, société. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 197-214.
- DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS, «The impact of age at marriage and timing of first birth on marriage dissolution in Canada», *Canadian Studies in Population*, 18, 1: 29-51.
- DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS, «Les familles composées au féminin: évolution, ampleur et caractéristiques au Canada», dans: Gilles PRONOVOST (dir.), *Comprendre la famille, Actes du Premier symposium québécois de recherche sur la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 71-95.
- DESROSIERS, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT, *Monoparentalité et recomposition familiale chez les Québécoises*, Québec, Secrétariat à la famille. (Études et analyses.)
- DESROSIERS, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT, *Vivre en famille monoparentale et en famille recomposée: portrait des Canadiennes d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, INRS-Urbanisation. (Études et documents, 67.)
- FERRI, Elsa, «Research on the stepfamily in Great Britain», communication présentée au Colloque international *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, 3 décembre 1993.
- FURSTENBERG, Frank F., «Premarital pregnancy and marital instability», *Journal of Social Issues*, 32, 1: 1976 67-85.
- FURSTENBERG, Frank F., Christine WINQUIST-NORD, James L. PETERSON et Nicholas ZILL, «The life-course of children of divorce: Marital disruption and parental contact», *American Sociological Review*, 48: 656-668.
- GLICK, Paul C., «Remarried families, stepfamilies and stepchildren: A brief demographic profile», 1989 *Family Relations*, 38,1: 24-27.

- GRANGER, Madeleine, Linda DESROCHERS-BOUDREAU, Roger LAROCHE et Richard CLOUTIER, « La qualité relationnelle dans la famille recomposée : perspectives du parent et de l'enfant », *Service social*, 39, 3 : 50-63.
- KNAUB, Patricia K., Sharon L. HANNA et Nick STINNET, « Strengths of remarried families », *Journal of divorce*, 7, 3 : 41-55.
- LE BOURDAIS, Céline et Nicole MARCIL-GRATTON, « Family transformations across the 45th parallel 1994 — Similarities and differences », communication présentée au *Population Association of America (PAA) Annual Meeting*, Miami (Floride).
- LE GALL, Didier, « Parâtres d'aujourd'hui. Formes du rôle beau-parental dans les familles héritières 1992 d'une union antérieure avec enfant(s) », communication présentée au Colloque *La construction de la parenté*, Université de Genève, 11-12 décembre
- MARTIN, Teresa Castro et Larry L. BUMPASS, « Recent trends in marital disruption », *Demography*, 26, 1989 1 : 37-51.
- MEULDERS-KLEIN, Marie-Thérèse et Irène THÉRY (dirs), *Les recompositions familiales aujourd'hui*, 1993 Paris, Nathan.
- MOORMAN, Jeanne E. et Donald J. HERNANDEZ, « Married-couple families with step, adopted and biological children », *Demography*, 26, 2 : 267-277.
- MORGAN, S. Philip et Ronald R. RINDFUSS, « Marital disruption among young American women: An interdisciplinary perspective », *American Journal of Sociology*, 90 : 1055-1077.
- PASLEY, B. Kay et Marilyn IHINGER-TALLMAN, *Remarriage and stepparenting. Current Research and Theory*, New York, Guilford Press.
- RICHARDSON, C. James, « Children of divorce », dans : Karen L. ANDERSON (dir.), *Family Matters : Sociology of Contemporary Canadian Families*, Toronto, Methuen, 163-200.
- ROBERTS, Thomas W. et Sharon J. PRICE, « Instant families: Divorced mothers marry never-married men », *Journal of Divorce*, 11, 1 : 71-92.
- SCHULTZ, Noel, Cynthia L. SCHULTZ et David H. OLSON, « Couple strengths and stressors in Australian 1991 stepfamilies », *Journal of Marriage and The Family*, 53, 3 : 555-569.
- SMITH, Ken R., Cathleen ZICK et Gregory J. DUNCAN, « Remarriage patterns among recent widows 1991 and widowers », *Demography*, 28, 3 : 361-374.
- TEACHMAN, Jay D., « First and second marital dissolution: A decomposition exercise for whites and 1986 blacks », *The Sociological Quarterly*, 27 : 571-590.
- VISHER, Emily B. et John S. VISHER, « Dynamics of successful stepfamilies », *Journal of Divorce and 1990 Remarriage*, 14, 1 : 3-12.
- VISHER, Emily B. et John S. VISHER, « Common problems of stepparents and their spouses », *American 1978 Journal of Orthopsychiatry*, 48, 2 : 252-262.
- WAITE, Linda J., Gus W. HAGGSTROM et David E. KANOUSE, « The consequences of parenthood for 1985 the marital stability of young adults », *American Sociological Review*, 50 : 850-857.
- WHITE, Lynn K. et Alan BOOTH, « The quality and stability of remarriages: the role of stepchildren », 1985 *American Sociological Review*, 50 : 689-698.
- WINEBERG, Howard, « Childbearing and dissolution of the second marriage », *Journal of Marriage and 1992 the Family*, 54, 2 : 879-887.